



DELEGATION DE POUVOIR

Vous avez votre licence au Bridge Club Saussétois (BCS).
Si vous ne pouvez pas vous rendre à une assemblée, vous pouvez vous faire représenter par un membre licencié BCS de votre choix.

- 1) Assurez vous que votre représentant ne cumulera pas plus de 3 mandats.
- 2) Remettez votre pouvoir à un membre du bureau au plus tard le samedi qui précède l'assemblée.

=====

Monsieur ou Madame _____ donne pouvoir à

Monsieur ou Madame _____ afin de me représenter aux
Assemblées Générales Ordinaire et Elective du Bridge Club Saussétois en date du _____

Date et Signature

=====

Monsieur ou Madame _____ donne pouvoir à

Monsieur ou Madame _____ afin de me représenter aux
Assemblées Générales Ordinaire et Elective du Bridge Club Saussétois en date du _____

Date et Signature

=====

Monsieur ou Madame _____ donne pouvoir à

Monsieur ou Madame _____ afin de me représenter aux
Assemblées Générales Ordinaire et Elective du Bridge Club Saussétois en date du _____

Date et Signature